

Politique en matière de responsabilité sociale d'entreprise

Mise en place : Exercice 2020



Introduction

OTEA Capital et ses filiales - APCI à Arras et ACS à Brive la Gaillarde - se sont tournées à partir de 2020 vers une approche plus responsable en termes de transition énergétique et plus sociale dans les relations humaines au sein de chaque entité du groupe.

Consciente des enjeux que représentent la protection de l'environnement et le développement durable, la Direction s'est engagée à prendre en compte ces aspects dans son organisation interne comme dans ses activités.

Cette politique décrit - au travers des trois axes : Axe Social, Axe Economique / Sociétal et Axe Environnemental - l'ensemble des mesures décidées dont la mise en œuvre est programmée ainsi que les objectifs fixés pour chaque entité ou au sein du groupe.

Axe Social

Diversité et égalité des chances / égalité de traitement

La recherche du meilleur équilibre Homme/Femme en termes d'emploi et de positionnement hiérarchique avec une répartition homogène en termes d'âge.

- La distribution actuelle de l'effectif du groupe, totalisant 17 collaborateurs et 2 stagiaires. On dénombre 8 femmes et 9 hommes au niveau des collaborateurs et une parité de 1 pour 1 chez les stagiaires.



Emploi – Rémunération

La rémunération des collaborateurs évolue avec la mise en place d'un plan d'intéressement et de participation aux résultats du groupe et de chaque entité.

- Un accord est actuellement en cours de préparation pour une application dès cette année si les résultats le permettent.
- Cet accord vise à rechercher des modalités de distribution équilibrées entre une répartition en fonction du nombre de collaborateurs et de leur présence effective.

Organisation du travail :

L'organisation en termes de travail, avec le recours au télétravail, a été testée positivement pendant la période de confinement suite à l'épidémie de COVID-19.

- La Direction a ouvert cette possibilité pour que les collaborateurs - le désirant ponctuellement ou ayant des impératifs personnels - puissent y avoir recours aisément.

Santé et sécurité :

L'épisode épidémique actuel de COVID-19 a été pris très au sérieux par la Direction. Outre l'instauration des gestes barrières pour les collaborateurs et les clients, la Direction a mis en place une organisation pendant le confinement, post-confinement et en cas de recrudescence de l'épidémie.

- L'organisation se base sur 3 niveaux de mesures dont la mise en œuvre est décidée par la Direction :
 - Niveau 0 (pas épidémique) - Aucune contrainte, mais les masques et le gel hydroalcoolique reste à disposition des collaborateurs et des clients qui les désirent.
 - Niveau 1 (Virus circulant) - Les gestes barrières sont instaurés au sein la société et la distanciation des collaborateurs est appliquée, à défaut le port du masque est obligatoire.
 - Niveau 2 (Confinement) – Une seule personne maximum présente par pièce au bureau. La secrétaire générale organise le planning des présents. Seuls les cas de nécessité impérative validée par la Direction autorise une présence dans les locaux. Le télétravail des collaborateurs est la règle et une vidéo-conférence quotidienne permet les échanges nécessaires à la bonne vie de la société.
- La désinfection des locaux de la société - avec des produits détergents adéquats - a été mise en place conjointement avec la société de nettoyage. La fréquence de la réalisation de la prestation peut être adaptée à nos besoins, à la demande, en fonction du niveau.



En parallèle de la mise en œuvre des obligations dues à la Directive RGPD, la Direction a décidé de diligenter, auprès de notre prestataire informatique DOTLINE, un audit de notre protection informatique et plus particulièrement de notre réseau, des interfaces de fournisseurs et lors de l'utilisation de connexions via TeamViewer.

- Cet audit sera présenté à la Direction avant la fin d'année 2020 pour la mise en place de mesures adéquates.

Formation :

L'accès à la formation est favorisé par la Direction.

- Les besoins et demandes de formation seront discutés, avec chaque collaborateur, pendant des entretiens annuels. La Direction organisera ensuite, sous forme de propositions, les possibilités de formations en adéquation avec le résultat des échanges lors des entretiens annuels.

Axe Économique / Sociétal :

Impact territorial, économique et social de l'activité d'OTEA Capital :

L'activité du groupe OTEA Capital est une activité de services financiers et de conseil. La société de gestion, dans sa politique d'investissement et de conseil en investissement, intègre des critères économiques, sociaux et environnementaux (ESG), contribuant ainsi indirectement à l'activité économique et sociale.

Nos activités de services ne concourent que faiblement en matière d'emploi local et de développement régional.

- Néanmoins, dans les entités de province, pour les emplois à pourvoir, le groupe privilégie des candidatures locales qui bénéficient déjà d'un relationnel local.

Relations entretenues avec les personnes intéressées par l'activité d'OTEA Capital :

La clientèle d'OTEA Capital est actuellement une clientèle de particuliers entrant majoritairement en relation en direct avec OTEA Capital via les réseaux de nos dirigeants ou suite aux démarches commerciales des entités du groupe.

- L'entrée en relation avec cette partie de la clientèle se fait sans aucune condition, hormis nos obligations réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la



lutte contre l'évasion fiscale et la corruption, via la surveillance des Personnes Politiquement Exposées (PEP).

L'autre partie de la clientèle pour nos activités est indirecte, elle provient de notre réseau de partenaires, Conseillers en Investissement Financiers (CIF), et d'investisseurs professionnels, Sociétés de Gestion de Patrimoine (SGP), Prestataires de Services d'Investissement (PSI) ou Assureurs.

- Ces partenaires sont historiques et assujettis à la même réglementation qu'OTEA Capital en matière de transparence vis-à-vis des informations concernant leur implication en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Parallèlement à la mise en œuvre de notre politique RSE, nous sensibilisons nos partenaires sur ces thèmes au moyen d'un questionnaire évaluant leur implication.

OTEA Capital organise pour sa clientèle des événements commerciaux et de mécénat localement autour de sites de ses entités.

- Les événements et les partenaires sont sélectionnés par la Direction sur des critères commerciaux. Les activités retenues doivent respecter nos valeurs telles que définies dans cette politique RSE tout en gardant, comme dans notre politique d'investissement, une approche de « Best effort ».

Sous-traitance et fournisseurs

En tant que société de service, nous ne définissons pas de politique d'achat. La gestion des fournitures retient néanmoins toute notre attention.

- Pour nos collaborateurs, comme pour nos différents interlocuteurs, nous suggérons de n'imprimer que les documents strictement nécessaires. Tous nos Emails sont maintenant envoyés avec un "disclaimer" allant en ce sens.
- Nous proposons systématiquement la signature électronique dans les nombreux échanges de documents avec nos clients, limitant ainsi l'utilisation du papier.

La sélection et l'évaluation de nos prestataires a été revue.

- Elle comporte maintenant, en plus des critères habituels basés sur les prestations, une évaluation de la prise en compte des critères prônés dans cette politique RSE et de l'implication des prestataires sur ces thèmes, à l'aide d'un questionnement.



Axe Environnemental :

Politique générale en matière environnementale

Nous sommes en cours de rédaction de notre politique d'investissement. Cette politique est l'axe majeur de notre implication en matière environnementale. Nous finaliserons ensuite l'adhésion au PRI en 2021.

La philosophie d'investissement d'OTEA Capital repose sur des principes de long terme et une analyse approfondie des entreprises. Cela nous semble donc être dans la continuité à ce stade de notre développement que de mettre en place une intégration des critères ESG dans notre processus.

La démarche extra-financière va ainsi devenir un élément constitutif de la décision de gestion courant 2021, au même titre que les critères financiers. Notre approche repose sur l'application de filtres d'exclusion et de l'intégration de critères ESG selon une approche de « Best Effort ». Celle-ci nous paraît avoir davantage de pertinence qu'une approche « Best in Class » ou « Best in Universe » dans la mesure où cela permet une approche dynamique, appréciant l'amélioration de la démarche d'une société donnée dans le temps ; ce progrès nous semble constituer une source de création de valeur pour l'actionnaire.

L'équipe de gestion se réserve néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif net des fonds dans des sociétés non notées. Soulignons que cet exercice représente un travail pour l'équipe de gestion et traduit ainsi son adhésion à la démarche ESG. La notation sera annuelle et à chaque fois qu'un nouvel émetteur entrera en portefeuille.

L'équipe de gestion a défini elle-même une grille de notation reprenant une vingtaine de critères, afin de faire ressortir aussi bien les risques que les opportunités sur chacun des trois piliers (Environnement, Social, Gouvernance). Les rencontres fréquentes avec les sociétés et leurs managements sont des d'opportunités de dialogue sur les aspects ESG. Le gérant ayant connaissance des démarches de responsabilité sociale de la société, peut aborder les aspects qui lui paraissent mal adressés, et en discuter avec le management, et voir quelles pourraient être les pistes d'amélioration.

Au niveau de nos investissements dans des OPC, la sélection se fait de manière indépendante sur la base d'une analyse portant sur l'organisation des sociétés de gestion (stabilité des équipes, gestion des risques, santé financière...) et des fonds (performance, volatilité, composition,...) à laquelle nous ajouterons une analyse sur le niveau de prise en compte des critères extra-financiers ESG (politique d'investissement ESG, appréciation de l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion des fonds) en questionnant directement les équipes de gestion.



OTEA Capital s'appuiera sur les ressources suivantes pour sa démarche ESG :

- information publiée par les entreprises, notamment dans leurs rapports annuels et de développement durable ;
- les fournisseurs de données économiques et extra-financières Bloomberg et MorningStar (à la fois pour les émetteurs et les OPC).

Pollution et gestion des déchets

Notre siège est situé à Paris 8^{ème}. Il concerne 10 collaborateurs et 2 stagiaires qui se rendent régulièrement par divers moyens de transports dans les locaux.

- 6 collaborateurs privilégient les transports en commun et 4 collaborateurs se déplacent en scooter ou moto.
- OTEA Capital prône l'utilisation du vélo électrique en proposant de faire bénéficier aux collaborateurs du siège parisien de la prime pour l'achat de la mairie de Paris ou de la région Ile-de-France. Cette possibilité, comme la marche à pied, est choisie par les collaborateurs lorsque la météo est clémente.

Les sites de Brive-la-Gaillarde et d'Arras comptent respectivement 5 et 2 collaborateurs, qui se déplacent en voiture en raison des contraintes géographiques liées à l'éloignement des clients.

- L'infrastructure de transport en commun n'est pas suffisamment développée pour que les collaborateurs puissent se rendre dans les locaux de province puis effectuent leurs déplacements commerciaux.

Pour les déplacements professionnels longues distances, la politique est l'utilisation systématique du train pour des temps de trajet inférieur à 3 heures. L'avion restant l'exception pour les trajets les plus longs.

La Direction est consciente de l'importance que représente la formation de ses collaborateurs et particulièrement sur les sujets environnementaux.

- Elle s'est engagée à ce que l'ensemble des collaborateurs suive une formation annuelle en matière de protection de l'environnement. Une étude est actuellement réalisée, par notre responsable ESG, afin de sélectionner la formation la plus adéquate.

La prise en compte de critères environnementaux dans la sélection de nos prestataires.

- Notre prestataire informatique, DOTLINE, est engagé dans le recyclage des anciens PC qui sont ensuite distribués auprès d'associations.
- La Direction a choisi de faire appel à la société NESPRESSO, comme fournisseur de café pour les collaborateurs et les clients, compte tenu de sa formule de recyclage des capsules usagées.



Utilisation durable des ressources

- Nos locaux à Paris sont dotés de la climatisation que nous utilisons avec parcimonie, uniquement en période de canicule. Nous privilégions la circulation d'air matinale pour abaisser la température ambiante.
- L'installation de fontaines à eau alimentées par le réseau local d'eau a été approuvée par la Direction, qui fournira des gourdes individuelles à chaque collaborateur. Quelques bouteilles d'eau seront toutefois encore nécessaires pour la clientèle.

